



Nantes, le 4 mai 2023

Direction générale
citoyenneté

Direction éducation

Service politiques éducatives

Référence : actions éducatives

Affaire suivie par :
Estelle PERON

Tel : 02 40 99 15 74

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

Objet : Fourniture de dictionnaires pour les élèves de 6^e à la rentrée 2023-2024

Madame, Monsieur,

Pour chaque enfant, l'arrivée au collège constitue un moment important. J'ai voulu saluer cette étape en offrant un dictionnaire bimédia à chaque élève de Loire-Atlantique entrant en classe de 6^e, 6^e section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Accéder à la lecture, enrichir son vocabulaire, préciser le sens d'un mot, déchiffrer un schéma ou une carte, autant de savoir-faire primordiaux dont le dictionnaire facilite l'acquisition. Cet ouvrage complet et réalisé à la demande du Département de Loire-Atlantique par un éditeur national est conçu pour pouvoir l'accompagner au moins jusqu'en 3^e. Conjuguant la complémentarité du livre et des nouvelles technologies, il intègre un code individuel d'accès gratuit à un dictionnaire en ligne.

Soucieux d'alléger les budgets de rentrée et de vous éviter d'acheter dans les semaines à venir un dictionnaire qui ferait double emploi, j'ai souhaité, avec le concours des enseignant-es, vous en informer dès maintenant.

En concertation avec les chef-fes d'établissement, la diffusion de ce dictionnaire se réalisera à la rentrée 2023 de la manière suivante :

- **pour les élèves** résidant en Loire-Atlantique et **scolarisés dans un collège de Loire-Atlantique** : les dictionnaires seront distribués au sein des collèges avant la mi-octobre.
- **pour les élèves** domiciliés en Loire-Atlantique et **scolarisés dans un collège d'un département limitrophe** : ils bénéficient eux aussi d'un dictionnaire et pourront le retirer à compter du 2 octobre jusqu'au 29 décembre 2023 dans un des points de distribution figurant ci-après sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un certificat de scolarité.

Site	Adresse
Espace départemental des solidarités	Rue d'Ahaut à Saint Nicolas de Redon
Délégation vignoble	2 cours des Marches de Bretagne à Clisson
Délégation Ancenis	118 place Maréchal Foch à Ancenis
Espace départemental des solidarités	4 rue Lavoisier à Aigrefeuille sur Maine

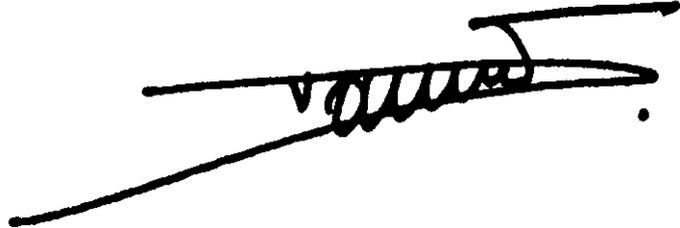
Par ailleurs, le Département souhaite faire connaître aux familles les actions qu'il soutient en direction des jeunes, pour leur permettre de réussir leur scolarité au collège. Pour cela, je vous adresse les dépliants « Être collégien en Loire-Atlantique » et « e-lyco ».

Adresse postale :
Hôtel du Département
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
contact@loire-atlantique.fr
www.loire-atlantique.fr

Donner à chacun-e les moyens de développer et d'exprimer ses talents, c'est au quotidien la motivation de l'ensemble de notre action départementale.

Je souhaite à votre enfant tous mes vœux de réussite scolaire et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental
Le Vice-président éducation et politique éducative

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Danis', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Vincent DANIS